

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Station d'épuration de Fenat



Poste de relevage des Jarrands

Exercice 2020

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	3
1.1) Présentation du territoire desservi	3
1.2) Mode de gestion du service	3
1.3) Estimation de la population desservie (D201.0)	4
1.4) Nombre d'abonnés.....	4
1.5) Volumes facturés.....	4
1.6) Détail des imports et exports d'effluents.....	4
1.7) Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
1.8) Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5
1.9) Ouvrages d'épuration des eaux usées	5
1.10) Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)	7
1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	7
1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	7
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service	8
2.1) Modalités de tarification.....	8
2.2) Facture d'assainissement type (D204.0)	8
2.3) Recettes	8
3. Indicateurs de performance	9
3.1) Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	9
3.2) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	9
3.3) Conformité de la collecte des effluents (P203.3)	11
3.4) Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	12
3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	12
3.6) Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	13
4. Financement des investissements.....	14
4.1) Montants financiers.....	14
4.2) Etat de la dette du service	14
4.3) Amortissements	14
4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	14
4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	15
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	16
NC en 2019.....	16
6. Tableau récapitulatif des indicateurs.....	17

1. **Caractérisation technique du service**

1.1) **Présentation du territoire desservi**

Le service est géré au niveau **intercommunal**

- **Nom de la collectivité** : CC DU MASSIF DU VERCORS (CCMV)
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- **Compétences liées au service** :

Oui **Non**

	Collecte		X
	Transport	X	
	Dépollution	X	
	Contrôle de raccordement		X
	Elimination des boues produites	X	
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement		X
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses		X

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon-en-Vercors, Lans-en-Vercors, Villard-de-Lans

- **Existence d'une CCSPL** NON
- **Existence d'un zonage** OUI Date : 31/01/2020
- **Existence d'un règlement de service** : Non concerné

1.2) **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en prestation de service avec SOGEA Rhône Alpes pour la partie Fenat/Jarrand et VEOLIA pour la partie Réseau de transport.

Nature du contrat :

- **Nom du prestataire** : SOGEA Rhône-Alpes et VEOLIA
- **Date de début de contrat** : 1^{er} avril 2021
- **Date de fin de contrat initial** : 31 mars 2023
- **Nombre d'avenants et nature des avenants** : AUCUN
- **Nature exacte de la mission du prestataire** : entretien des conduites de transport et des ouvrages d'épuration

1.3) Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **10 635** habitants sur la base du recensement de 2018.

1.4) Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **6 851** abonnés au 31/12/2020 (6 906 au 31/12/2019).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2029	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Autrans-Méaudre en Vercors	2082	1883	0	1883	- 9,6
Corrençon-en-Vercors	1037	1037	0	1037	0
Lans-en-Vercors	1088	1143	0	1143	5,1
Villard-de-Lans	2699	2788	0	2788	3,3
Total	6906	6851	0	6851	- 0,8

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,61 habitants/abonné au 31/12/2020. (1,54 habitants/abonné au 31/12/2019).

1.5) Volumes facturés

Les facturations sont assurées par les communes qui portent la compétence collecte. Les volumes facturés sont disponibles dans les RPQS respectifs des communes.

1.6) Détail des imports et exports d'effluents

Non concerné.

1.7) Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **3** au 31/12/2020 (2 au 31/12/2019).

1.8) Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
 - 31,6 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 31,6 km (31,6 km au 31/12/2019).

6 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation
Déversoir d'orage	Route de Méaudre aux Jarrands – Villard de Lans
Déversoir d'orage	Route de Grenoble à Valence – Les Geymonds - Villard-de-Lans
Déversoir d'orage	Carrefour Giratoire de Bréduire – Villard-de-Lans
Déversoir d'orage	Route d'Autrans à Méaudre – Moulin - Autrans
Déversoir d'orage	Avenue de Prénatier - Corrençon-en-Vercors
Déversoir d'orage en tête de station d'épuration	Station d'épuration de Fenat – Villard-de-Lans

1.9) Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère **1** Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assure le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT
Code Sandre de la station : 060938548001

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Cultures mixtes		
Date de mise en service	01/01/1972		
Commune d'implantation	Villard-de-Lans (38548)		
Lieu-dit	Fenat		
Capacité nominale STEU en EH (1)	44500		
Nombre d'abonnés raccordés	6 906		
Nombre d'habitants raccordés	10 635		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	10 700		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	Autorisation en date du ...		
	Déclaration en date du ... 30 décembre 2008		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	La Bourne (rivière)	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	20	-et ou	90
DCO	85	-et ou	83
MES	35	-et ou	90
NTK	7	-et ou	87
pH	Entre 6 et 8,5	-et ou	/
NH ₄ ⁺ si 8°C < T° < 12 °C	3	-et ou	95
NH ₄ ⁺ Si T° > 12 °C	2		80
Pt	2	-et ou	80
Charges rejetées par l'ouvrage : cf. annexe 1			

1.10) Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS	Exercice 2020 en tMS
Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT (Code Sandre : 060938548001)	366	387
Total des boues produites	366	387

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS	Exercice 2020 en tMS
Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT (Code Sandre : 060938548001)	221	216
Total des boues évacuées	221	216

2. **Tarification de l'assainissement et recettes du service**

2.1) Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont fixés par les communes. La facture type est également disponible auprès des communes.

2.2) Facture d'assainissement type (D204.0)

La facture type est disponible auprès des communes.

2.3) Recettes

Non concerné, les communes gèrent en direct leur facturation.

3. Indicateurs de performance

3.1) Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Non concerné - Collecte

3.2) Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) Commentaire: Schéma directeur d'assainissement à jour et diagnostic permanent en cours de montage	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres Commentaire : Amélioré grâce au le schéma directeur (SDA)		96%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	5%	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie Commentaire : Amélioré grâce au le schéma directeur (SDA)	0 à 15 points sous conditions (3)	21%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) Commentaire : A jour avec la réalisation du schéma directeur (SDA)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10

VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) Commentaire : Inclus dans le PPI du SDA	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	28

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 28 pour l'exercice 2020 (28 pour 2019).

3.3 Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT	866	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2019).

3.4) Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT	866	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2019).

3.5) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT	866	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2019).

3.6) Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration VILLARD DE LANS/FENAT :

Filières mises en œuvre		tMS
Compostage	Conforme	216
	Non conforme	0
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		216

(1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Pour l'exercice 2020, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2019).

4. Financement des investissements

4.1) *Montants financiers*

	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	60 214	86 196
Montants des subventions en €	42 000	31 144€
Montants des contributions du budget général en €	0	0

4.2) *Etat de la dette du service*

L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	11 184 830	10 687 883
Montant remboursé durant l'exercice en €		
en capital	313 125	496 946
en intérêts	404 667	303 192

4.3) *Amortissements*

Pour l'exercice 2020, la dotation aux amortissements a été de **564 740€** (561 363 € en 2019).

4.4) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Etude et travaux pour la réduction des ECPP sur le quartier de l'Essarton	35 000 €*	
Raccordement à finaliser à La Balmette	15 000 €	
Remplacement de deux surpresseurs de la STEU	70 000€	
Chemisage des réseaux	280 000€*	
Réparation de suintement et défaut d'assemblage en méthode traditionnelle	10 000€	
Suppression du DO des Traverses	2 500€	
Réhabilitation de regards non-étanches	125 000 €	
Investigations complémentaires sur les réseaux d'assainissement intercommunaux	6 000 €	

*en chemisage, technique à valider au préalable / méthode traditionnelle le cas-échéant

4.5) Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en € (HT)
Travaux et investigations définis par le schéma directeur d'assainissement intercommunal (adopté en 2021 par le conseil communautaire)	2021 à 2036	16 300 000€

5. **Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**
NC en 2020

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2019	Valeur 2020
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	_____	_____
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	_____	_____
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	221	216
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	_____	_____
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	_____%	_____%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	28	28
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	_____%	_____%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	_____	_____